



## Assemblée générale

Distr. générale  
4 février 2004

---

### Cinquante-huitième session

Points 91, c et f, de l'ordre du jour

## Résolution adoptée par l'Assemblée générale

[sur le rapport de la Deuxième Commission (A/58/481/Add.3)]

### **58/201. Programme d'action d'Almaty : partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit**

*L'Assemblée générale,*

*Rappelant* sa résolution 56/180 du 21 décembre 2001, dans laquelle elle a prié le Secrétaire général de convoquer en 2003 la réunion ministérielle internationale à présent dénommée Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit, ainsi que sa résolution 57/242 du 20 décembre 2002,

1. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit<sup>1</sup> ;

2. *Remercie vivement* le Gouvernement du Kazakhstan d'avoir accueilli la Conférence ministérielle internationale à Almaty les 28 et 29 août 2003 ;

3. *Fait sien* le Programme d'action d'Almaty : partenariats conçus pour répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et de transit<sup>2</sup> et la Déclaration d'Almaty<sup>3</sup> adoptés par la Conférence ministérielle internationale ;

4. *Demande* l'application pleine et effective du Programme d'action d'Almaty ;

---

<sup>1</sup> A/58/388.

<sup>2</sup> A/CONF.202/3, annexe I.

<sup>3</sup> Ibid., annexe II.

5. *Décide* d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-neuvième session une question intitulée « Mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral : résultats de la Conférence ministérielle internationale des pays en développement sans littoral et de transit, des pays donateurs et des organismes internationaux de financement et de développement sur la coopération en matière de transport en transit » ;

6. *Prie* le Secrétaire général de lui présenter, à sa cinquante-neuvième session, un rapport sur les progrès accomplis dans l'application du Programme d'action d'Almaty.

*78<sup>e</sup> séance plénière  
23 décembre 2003*